Image not found or type unknown

Construction d'une piscine

Par **NARCY JP**, le **11/01/2012** à **05:49**

Je viens de signer (lundi 8 janvier)un contrat de construction d'une piscine et je m’aperçois que celui ci n'est pas complet.
Puis je faire valoir mon valoir mon droit de rétractation ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés